

Le 29 juin 2017

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Comment répondre aux besoins de main-d'œuvre dans les métiers industriels en Île-de-France ?

**E**n Île-de-France, des besoins en main-d'œuvre existent dans certains métiers industriels, notamment dans les domaines de la mécanique-travail des métaux, des industries de process et de la maintenance. Malgré la baisse tendancielle des effectifs, les perspectives de départs pour fin de carrière y sont en effet élevées.

**En matière de recrutements, les employeurs de la région signalent des difficultés importantes dans ces métiers. Afin de répondre à leurs besoins, ils disposent de trois leviers potentiels.** Selon l'expérience et la technicité recherchées, ils peuvent recruter des jeunes déjà formés notamment dans les domaines de la mécanique et du travail des métaux, où le lien entre la formation et l'emploi est fort. Ils peuvent également faire appel à des actifs exerçant des compétences proches dans le cadre d'une mobilité professionnelle ou enfin embaucher des demandeurs d'emploi dans les activités où leur nombre est important.

#### 4 Leviers potentiellement mobilisables selon les métiers cibles

Métiers cibles	Leviers potentiellement mobilisables		
	Formation	Mobilité	Demandeurs d'emploi de catégorie A*
<b>D Mécanique et travail des métaux</b>			
D1Z Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	✓	✓	✓
D2Z Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	✓	-	✓
D4Z Ouvriers qualifiés de la mécanique	-	-	✓
D6Z Techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques	✓	-	-
<b>E Industries de process</b>			
E2Z Techniciens et agents de maîtrise des industries de process	-	-	-
<b>G Maintenance</b>			
G0A Ouvriers qualifiés de la maintenance	-	-	✓
G1Z Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance	-	-	-

\* Inscrits à Pôle emploi fin décembre 2013.

Lecture : pour les ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal (D1Z), les leviers identifiables sont la formation, les passerelles en provenance d'autres métiers et les demandeurs d'emploi. Dans les faits, d'autres éléments sont à prendre en compte comme la pratique de recrutement des employeurs.

Source : Insee.

Retrouvez l'étude sur : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Contacts presse :

**Insee Ile-de-France** : Éric BONNEFOI - [eric.bonnefoi@insee.fr](mailto:eric.bonnefoi@insee.fr) 01 30 96 90 51